



**ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DE FOOTBALL
FREIBURGER FUSSBALL-VERBAND**

C.P. 22 – 1701 Fribourg

☎ 026 466 40 87 – FAX 026 466 65 87

Internet: www.football.ch/aff – E-mail: aff.ffv@football.ch

Règlement Futsal 1^{ère} ligue – AFF 2010-2011

1. Equipement/matériel

Chaque équipe doit se présenter avec une tenue uniforme et devra disposer de son propre matériel sanitaire. Prévoir une alternative selon la couleur de maillots de l'adversaire.

2. Carte de match

30 minutes avant le match, la liste d'équipe sera vérifiée par les arbitres.

3. Chaussures

Pour les matches, il ne peut être porté que des chaussures de sport pour la salle qui ne laissent pas de traces, sans semelle noire et sans crampons.

4. Protège-tibias

Les protège-tibias sont également obligatoires en salle.

5. Classement

Pour établir le classement d'un groupe, en cas d'égalité de points, il sera tenu compte :

- a) de la confrontation directe
- b) de la différence de buts
- c) du nombre de buts marqués

6. Nombre de joueurs

Chaque équipe peut engager un nombre de 20 joueurs sur sa liste de départ. Les matches se déroulent avec 4 joueurs de champ et un gardien de but ensemble sur le terrain.

7. Changements de joueurs

Il peut être procédé à des changements volants. Le changement de joueur doit s'effectuer dans l'espace devant le banc réservé aux changements.



ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DE FOOTBALL FREIBURGER FUSSBALL-VERBAND

C.P. 22 – 1701 Fribourg

☎ 026 466 40 87 – FAX 026 466 65 87

Internet: www.football.ch/aff – E-mail: aff.ffv@football.ch

8. Durée des matches

La durée des matches est de 2x 20 min. Le chronomètre est arrêté à chaque arrêt de jeu. Il y a un changement de camp à la mi-temps. Le chronométrage de la table fait foi.

9. Mise en jeu

L'équipe citée en premier sur le plan des rencontres a le coup d'envoi et joue selon les indications des arbitres.

10. Règles du jeu

Les règles officielles du futsal sont appliquées :

- a) **Ballon** : il est fait usage d'un ballon spécial Futsal
- b) **Hors-jeu** : la règle du hors-jeu est supprimée
- c) **Dégagement** : le gardien remet le ballon en jeu de la main et celui-ci peut dépasser la ligne médiane.

d) DURÉE DU MATCH

Si le ballon a été frappé en direction du but juste avant le retentissement du signal sonore, les arbitres attendent que le tir finisse sa course.

La période s'achève quand:

- le ballon va directement dans le but (but validé)
- le ballon sort des limites du terrain de jeu
- le ballon touche le gardien, les poteaux, la barre transversale ou le sol puis franchit la ligne de but (but validé)
- après avoir été frappé, le ballon touche n'importe quel joueur autre que le gardien et ce, en l'absence d'infraction obligeant de retirer le coup franc ou le coup de pied de réparation, ou alors, durant la trajectoire du ballon, en l'absence d'infraction de la part de l'équipe en attaque, susceptible d'être sanctionnée par un coup de pied de réparation ou un coup franc direct à partir de la sixième faute accumulée



ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DE FOOTBALL FREIBURGER FUSSBALL-VERBAND

C.P. 22 – 1701 Fribourg

☎ 026 466 40 87 – FAX 026 466 65 87

Internet: www.football.ch/aff – E-mail: aff.ffv@football.ch

• le ballon est repoussé par le gardien de l'équipe adverse, par les poteaux ou par la transversale sans franchir la ligne de but.

e) **Gardien :**

Fautes sanctionnées d'un coup franc indirect

Un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse du gardien qui:

- garde le ballon en main ou au pied pendant plus de quatre secondes dans sa propre moitié de terrain; Si le dégagement du ballon n'est pas exécuté dans les 4 secondes, un coup-franc indirect est accordé, joué depuis la ligne de réparation, au point le plus proche de l'endroit où l'infraction a été commise.
- après avoir joué le ballon, le retouche dans sa propre moitié de terrain sur une passe volontaire d'un coéquipier avant que le ballon n'ait été joué ou touché par un adversaire;
- touche le ballon des mains dans sa surface de réparation sur une passe bottée délibérément par un coéquipier;
- touche le ballon des mains dans sa surface de réparation directement sur une rentrée de touche effectuée par un coéquipier.

Sortie de but : Infractions et sanctions

Si le ballon est en jeu et que le gardien retouche le ballon (autrement que de la main) avant que celui-ci n'ait été touché par un adversaire (sauf si le ballon touche par hasard un coéquipier):

- un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse à l'endroit où l'infraction a été commise

f) **Tacles («tacles glissés»)**

Un tacle glissé est à sanctionner lorsque le joueur adverse se trouve en possession du ballon et le contrôle. Le tacle ne doit pas être sanctionné d'un coup franc lorsque l'adversaire ne se trouve pas en possession du ballon ou ne contrôle pas ce dernier.

g) **Coup-franc :** lors des coup-franc, une distance de 5 mètres doit être respectée



**ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DE FOOTBALL
FREIBURGER FUSSBALL-VERBAND**

C.P. 22 – 1701 Fribourg

☎ 026 466 40 87 – FAX 026 466 65 87

Internet: www.football.ch/aff – E-mail: aff.ffv@football.ch

h) **Coup-franc indirect et direct** : pour effectuer les coups-franc, les remises en jeu, le dégagement de but et les corners, le temps à disposition est de 4 secondes. Distance minimale 5 m.

i) **Coup de coin/corner** : au pied, 4 s, distance de 5 m

j) **Pénalty 6 mètres** : pour une faute dans la surface de réparation, il sera accordé un pénalty à 6 m

k) **Pénalty 10 mètres** : à partir de la 6^{ème} faute (coup-franc direct), il sera accordé pour chaque prochaine faute un pénalty à 10 m (fautes cumulées).

l) **Remise en jeu** :

Positionnement lors d'une rentrée de touche

L'exécutant doit:

- avoir un pied sur la ligne de touche ou à l'extérieur du terrain;
- botter le ballon –qui doit être immobile –depuis l'endroit où ce dernier est sorti des limites du terrain ou tout au plus, hors du terrain, à 25 cm dudit endroit
- effectuer la rentrée de touche dans les quatre secondes suivant le moment où il est prêt à l'exécuter le moment où il est prêt à l'exécuter. La remise en jeu est à exécuter comme un coup-franc indirect, ballon au sol. Distance de 5 m et règle des 4 secondes.

m) **Jeu en hauteur** : lorsque le ballon touche le plafond ou un engin au-dessus du terrain de jeu, un coup-franc indirect est accordé à l'équipe adverse sur la ligne de touche.

n) **Terrain de jeu** : la surface du gardien/surface de réparation est délimitée par la ligne (handball).

o) **Grandeur des buts** : buts de handball



**ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DE FOOTBALL
FREIBURGER FUSSBALL-VERBAND**

C.P. 22 – 1701 Fribourg

☎ 026 466 40 87 – FAX 026 466 65 87

Internet: www.football.ch/aff – E-mail: aff.ffv@football.ch

- p) **But** : un but peut être marqué de n'importe quel camp
- q) **Carton jaune** : les joueurs peuvent être avertis par un carton jaune. Un double carton jaune entraîne l'expulsion du joueur pour le match.
- r) **Expulsion** : un carton rouge expulse un joueur du match. Un joueur remplaçant pourra pénétrer sur le terrain de jeu 2 minutes effectives après l'expulsion, sauf si un but est marqué avant que les 2 minutes ne se soient écoulées.
- s) **Suspensions** : les suspensions ne sont pas reportées sur les journées suivantes

11. Absence d'une équipe

Une amende sera infligée à une équipe qui ne se présente pas au match.